



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

revendications

Question écrite n° 106864

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la question de la mémoire des combattants en opération extérieure. Il s'inquiète en effet de voir qu'en dépit des trente années de combats menés sur les terrains extérieurs par la « quatrième génération de feu », aucune date officielle n'est encore venue honorer ses morts et blessés, et qu'aucun monument national ne soit dédié à leur mémoire. Cette situation le préoccupe d'autant plus que les anciens combattants des missions extérieures commémorent depuis plusieurs années déjà le 23 octobre 1983, date à laquelle cinquante huit parachutistes français étaient morts pour la France au Liban au cours d'un attentat suicide. Il rappelle qu'aujourd'hui, ces combattants réclament que les sacrifices de cette jeune génération soient reconnus par un décret ou une loi qui fixerait la date du 23 octobre comme date du souvenir des morts, blessés et mutilés des opérations extérieures. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont les mesures qu'il envisage à ce sujet, afin de répondre au légitime besoin de reconnaissance des combattants des opérations extérieures.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire, que les militaires de la quatrième génération du feu ont été mis à l'honneur le 29 mai dernier, dans le cadre de la Journée internationale des casques bleus des Nations unies, instituée par une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU en 2002. La ministre de la défense a, en effet, présidé à l'hôtel national des Invalides à Paris une cérémonie, en présence du ministre délégué aux anciens combattants, en hommage à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont servi et servent encore dans des opérations extérieures. Dans son discours, la ministre a insisté sur le haut niveau de dévouement et de courage de ces soldats, tout en rappelant que cette journée exceptionnelle était l'occasion d'honorer la mémoire de ceux d'entre eux qui ont perdu leur vie au service de la paix. La médaille Dag Hammarskjöld, créée par l'ONU le 22 juillet 1997, pour honorer les personnes qui ont fait le sacrifice de leur vie dans les opérations de maintien de la paix sous le contrôle opérationnel et l'autorité de l'ONU, a été remise aux familles présentes. Enfin, au cours de cette commémoration, une plaque commémorative a été dévoilée dans la cour d'honneur des Invalides, rendant hommage aux militaires des opérations extérieures.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106864

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10484

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2629